

Défis du grand âge : le plaidoyer du Groupe SOS

Généraliser le surloyer solidaire dans les Ehpad, garantir une qualité de services et ouvrir l'Ehpad de demain sur son territoire, sont les trois propositions du Groupe SOS.

Comment offrir, demain, des services d'aide et de soins accessibles à toutes les personnes âgées ? Le Groupe SOS (62 Ehpad, huit résidences seniors, cinq Ssiad) a présenté, le 16 mai, sa vision. **1/** Il prône l'application, dans les Ehpad habilités à l'aide sociale, de tarifs différenciés en fonction des revenus, après signature d'une convention avec le département. « *Nous expérimentons ce surloyer solidaire depuis 2015 et proposons de le généraliser au niveau national. Ce système permet de concilier mixité sociale et qualité de prestations* », indique le PDG, Jean-Marc Borello. Concrètement, seuls les résidents éligibles à l'aide sociale payent le tarif fixé par le département, alors que les autres versent un surloyer allant de 3 €, 5 € ou 8 € en plus par jour. « *En deçà de 2 500 € de revenus mensuels, ils paient le premier niveau de surloyer, qui correspond au coût réel de fonctionnement de l'établissement. Dans un contexte de restrictions budgétaires, ce système permet de financer des rénovations ou du personnel supplémentaire* », explique **Maryse Duval**, directrice générale (DG) de SOS Seniors.

2/ Le groupe plaide pour « *la qualité de prise en charge en Ehpad* », à travers « *une politique nutritionnelle et des animations adaptées* ». Il cite ses propres pratiques : concours Silver fourchette, guide des animations les plus innovantes, équipement de salles de télé-médecine, sols connectés pour détecter les chutes, audits internes et enquêtes de satisfaction. **3/** Dernière préconisation : faire de l'Ehpad de demain « *une plate-forme de services rayonnant sur son territoire* », c'est-à-dire mettant ses ressources à disposition de la population locale : restauration, blanchisserie, animations, télé-médecine, coiffure, café des aidants, consultations santé. « *Notre projet Seniors Connect + propose ces services à la carte ainsi qu'un accompagnement à domicile pour l'organisation de la vie quotidienne, des soins, de l'adaptation du logement, moyennant un abonnement mensuel* », précise la DG.